

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 509

présenté par

M. Jacques

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la cinquième phrase de l'alinéa 33, substituer aux mots :

« bénéficiant à plein »

les mots :

« qui bénéficieront pleinement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.